

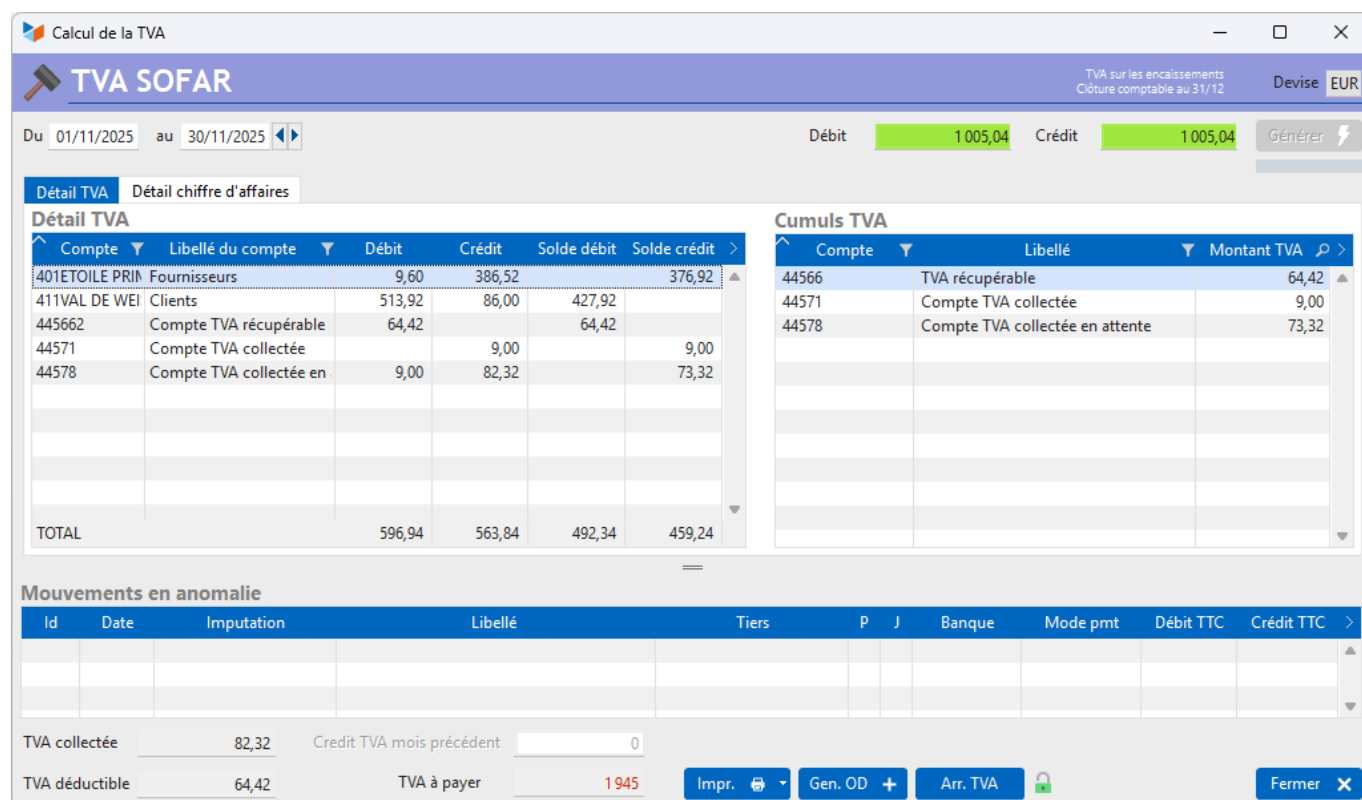
Calcul de la TVA *

 **Fix Me!** Réécriture en cours.

Cet écran utilise les données comptables pour calculer la TVA, à compter de la date de votre choix.

Utilisation de l'écran

Acces : Comptabilité → Documents comptables → TVA



Calcul de la TVA

TVA SOFAR TVA sur les encaissements Clôture comptable au 31/12 Devise **EUR**

Du 01/11/2025 au 30/11/2025 Débit 1 005,04 Crédit 1 005,04 Générer

Détail TVA Détail chiffre d'affaires

Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
401ETOILE PRIN	Fournisseurs	9,60	386,52	376,92	
411VAL DE WEI	Clients	513,92	86,00	427,92	
445662	Compte TVA récupérable	64,42		64,42	
44571	Compte TVA collectée		9,00		9,00
44578	Compte TVA collectée en	9,00	82,32		73,32
TOTAL		596,94	563,84	492,34	459,24

Cumuls TVA

Compte	Libellé	Montant TVA
44566	TVA récupérable	64,42
44571	Compte TVA collectée	9,00
44578	Compte TVA collectée en attente	73,32

Mouvements en anomalie

Id	Date	Imputation	Libellé	Tiers	P	J	Banque	Mode pmt	Débit TTC	Crédit TTC

TVA collectée 82,32 Credit TVA mois précédent 0

TVA déductible 64,42 TVA à payer 1 945

Impr. Gen. OD Arr. TVA Fermer

Le bouton **Générer** déclenche le calcul de la TVA pour la plage de date spécifiée.

Le détail de la TVA est présenté dans le tableau de gauche, tandis que les cumuls qui serviront à la déclaration sont présentés dans le tableau de droite.

La table des mouvements en anomalie affiche éventuellement toutes les entrées non visées ou non justifiées.

Le bouton **Impr.** permet de générer l'état détaillé des écritures prises en compte pour le calcul de la TVA ainsi que le formulaire CA3 (France).

 L'impression de ce formulaire est interdite si toutes les écritures ne sont pas enregistrées (le rapprochement bancaire doit avoir été effectué).

Impression de la liste détaillée

Le bouton **Imprimer** permet d'imprimer l'extrait détaillé de la TVA.

Les totaux de TVA dus (TVA brute) sont totalisés selon les taux de TVA des inscriptions, les totaux de TVA déductibles sont ventilés en immobilisations et services selon les imputations des écritures d'achat.

Le report précédent de la TVA est lu dans le fichier des ordres de TVA.

Selon les options de TVA, le relevé de compte est différent :

- **en TVA sur encaissement**, on tient du côté des ventes tous les sièges professionnels crédités sur les comptes, et du côté des achats tous les sièges professionnels chargés sur les comptes
- **en TVA sur les débits**, on a du côté des ventes la liste des montants de toutes les factures clients non impayées pour l'intervalle de date, plus la liste des écritures professionnelles en faveur des comptes non liés aux factures, et côté achats tous les sièges professionnels chargés sur les comptes

Exemple de déclaration de TVA pour la préparation de la CA3


Relevé de TVA

Janvier 2020

Immobilisations

D. n°	Imputation	Libellé	Bénéficiaire	P	TTC	HT	NTVA	Net TVA	Compte	J
09/01	Immobilisations corp.	Ordinateur	DELL	03	1 100,00	1 250,00	20,00	230,00	Banque pc	03
					1 250,00			230,00		

Achats

D. n°	Imputation	Libellé	Bénéficiaire	P	TTC	HT	NTVA	Net TVA	Compte	J
09/01	Achats de matières p.	Fact PPS 2 - Achats Janvier	MAORE AND CO	03	110,00	100,00	10,00	10,00		03
					110,00			10,00		

Ventes

D. n°	Imputation	Libellé	Tiers payeur	P	TTC	HT	NTVA	Net TVA	Compte	J
09/01	Ventes de marchan	Fact COT 2 - Facture de Janvier	AGH ENTREPRISE	03	240,00	200,00	20,00	40,00		03
09/01	Ventes de marchan	Fact COT 3 - Facture bloquée	AGH ENTREPRISE	03	110,00	100,00	10,00	10,00		03
09/01	Ventes de marchan	Fact COT 3 - Facture bloquée	AGH ENTREPRISE	03	108,90	100,00	5,50	5,50		03
					458,90			55,50		

Totalisations arrêtée TVA janvier 2020 (arrêt de TVA non verrouillé)

		Base HT	Taux due
TVA brute	TVA 20 %	200	40
	TVA 5,5 %	100	6
	TVA 10 %	100	10
Total TVA due :		400	56
TVA déductible	Biens constituant des immobilisations		250
	Autres biens et services		30
	Autre TVA à déduire		0
	Déclaration précédente (4 réglé)		0
	Total TVA déductible		280
Crédit de TVA			227

ECR7 - 11/01/20 23:08 - BH
Mon Entreprise - 88 avenue des toiles, 75017 PARIS
Page 1/1

Impression de la déclaration CA3

Le bouton **Imprimer** permet d'imprimer le formulaire de TVA N°3310-CA3-SD valide pour la France (CERFA N°10963*25).

Prérequis : Créez un compte pour la TVA récupérable et la TVA perçue pour chaque type de TVA que vous utilisez (à la fois pour l'achat et la vente), comme illustré ci-dessous.

Taux de TVA

Taux de TVA

% TVA	Type	Dft	TVA récupérable (encaissée)	TVA récupérable en attente (facturée)	TVA collectée (encaissée)	TVA collectée en attente (facturée)	Code
20,000	Taux normal	✓	445662	445661	44571	44578	1
10,000	Taux réduit		445661		445716		2
0,000	Taux super-réduit						0

Nouveau +

Modifier

Supprimer

Fermer

Exemple de CA3 - version 2022

A MONTANT DES OPERATIONS REALISEES					
OPERATIONS TAXEES (HT)			OPERATIONS NON TAXEES		
A1	Ventes, prestations de services	0070	E1	Exportations hors UE	0032
A2	Autres opérations imposables	0081	E2	Autres opérations non imposables	0033
A3	Achats de prestations de services intracommunautaires (article 283-2 du code général des impôts)	0044	E3	Ventes à distance taxables dans un autre Etat membre au profit des personnes non assujetties	0047
A4	Importations (autres que les produits pétroliers)	0056	E4	Importations (autres que les produits pétroliers)	0052
A5	Sorties de régime fiscal suspensif (autres que les produits pétroliers)	0051	E5	Sorties de régime fiscal suspensif (autres que les produits pétroliers)	0053
B1	Mises à la consommation de produits pétroliers	0048	E6	Importations placées sous régime fiscal suspensif (autres que les produits pétroliers)	0054
B2	Acquisitions intracommunautaires	0031	F1	Acquisitions intracommunautaires	0055
B3	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France	0030	F2	Livraisons intracommunautaires à destination d'une personne assujettie	0034
B4	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujéti non établi en France (article 283-1 du code général des impôts)	0040	F3	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France	0029
B5	Régularisations (important : cf. notice)	0036	F4	Mises à la consommation de produits pétroliers	0049
			F5	Importations de produits pétroliers placées sous régime fiscal suspensif	0050
			F6	Achats en franchise	0037
			F7	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujéti non établi en France (article 283-1 du code général des impôts)	0043
			F8	Régularisations (important : cf. notice)	0039
B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER					
TVA BRUTE			Base hors taxe	Taxe due	
Opérations réalisées en France métropolitaine					
06	Taux normal 20 %	0207	16,0	3,2	
09	Taux réduit 5,5 %	0105			
06	Taux réduit 10 %	0101			
Opérations réalisées dans les DOM					
10	Taux normal 8,5 %	0201			
11	Taux réduit 2,1 %	0100			
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)					
13	Ancien taux	0900			
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A)	0900			
Produits pétroliers					
P1	Taux normal 20 %	0208			
P2	Taux réduit 13 %	0152			
Importations					
11	Taux normal 20 %	0210		18	
12	Taux réduit 10 %	0211			
13	Taux réduit 8,5 %	0212			
14	Taux réduit 5,5 %	0213		5	
15	Taux réduit 2,1 %	0214			
16	Taux réduit 1,05 %	0215			
15	TVA antérieurement déduite à reverser (dont TVA sur les produits pétroliers)		0600	2 960	
58	Sommes à ajouter, y compris acompte congés (exprimées en euros) (dont TVA sur les produits importés hors produits pétroliers)		0602		
La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % sont déclarées sur l'annexe 3310 A-D.			16	Total de la TVA brute due (lignes 06 à 58)	
			17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires	
			18	Dont TVA sur opérations à destination de Monaco	
CR21_CA3 2022 - Bâtiment/Rénov - Du 01/10/2022 au 31/10/2022 - TVA sur les encaissements					
TVA DÉDUCTIBLE					
19	Biens constituant des immobilisations	0703			
20	Autres biens et services	0702		114	
21	Autre TVA à déduire (dont régularisation de : - TVA sur les produits pétroliers ; - TVA sur les produits importés hors produits pétroliers ; - TVA collectée sur autres produits ou PS [cf. notice] ou déductible :)	0058			
22	Rapport du crédit appartenant ligne 27 de la précédente déclaration	8001			
23	Sommes à imputer, y compris acompte congés (exprimées en euros)	9603			
23	Total TVA déductible (ligne 19 + 2C)			114	
24	Dont TVA déductible sur importations hors produits pétroliers	0710			
25	Dont TVA déductible sur les produits pétroliers	0711			
CRÉDIT					
25	Credit de TVA (ligne 23 - ligne 1E)	0705		2 900	
26	Remboursement de crédit demandé sur formulaire n° 3510 joint	8002			
AA	Credit de TVA transféré à la société mère de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA30	8005			
27	Credit à reporter (ligne 25 - ligne 28 - ligne AA) (Cetle somme est à reporter ligne 27 de la prochaine déclaration)	8003			
TAXE À PAYER					
28	TVA nette due (ligne 16 - ligne 23)			2 900	
29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A-D	9079			
AB	Total à payer acquitté par la société mère de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA30 (lignes 28 + 29)	9091			
32	Total à payer (lignes 28 + 29 - AB) (N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)			2 900	

 Dans la version 2022 de la CA3, le tableau A :

- l'ensemble des ventes France et DOM avec TVA (GLP, MTQ, PYF, REU, MCO) est regroupé dans la case A1,
- la case A3 publie les services en UE

- la case A4 les importations taxées
- la case B2 les achats de bien UE
- la case E1 les exportation hors UE et les DOM à 0%
- la case E2 les ventes France non imposables + les ventes de prestations de service UE, Guyane et St Martin
- la case E4 les importations non taxées
- la case F2 les ventes UE, Guyane et St Martin de biens
- les autres cases du cadre A ne sont pas renseignées automatiquement.

Le régime (encaissement ou débit) est pris en compte pour l'ensemble des ventes.

Exemple de CA3 (version 2021 pour mémoire)

A. MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES			
OPÉRATIONS IMPOSABLES (4 %)		OPÉRATIONS NON IMPOSABLES	
E1 Ventes, prestations de services	0079 200	04 Exportations hors UE	0032
E2 Autres opérations imposables	0081	05 Autres opérations non imposables	0033
2A Achats de prestations de services intracommunautaires (article 263-2 du code général des impôts)	0044	5A Ventes à distance taxables dans un autre État membre au profit des personnes non assujetties - Ventes BloC	0047
2B Importations (entreprises ayant opté pour le dispositif d'autoliquidation de la TVA à l'importation)	0045	06 Livraisons intracommunautaires à destination d'une personne assujettie - Ventes BloC	0034
E3 Acquisitions intracommunautaires	0031 60	6A Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France	0029
3A Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France	0030	07 Achats en franchise	0037
3B Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France (article 263-1 du code général des impôts)	0040	7A Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujetti non établi en France (article 263-1 du code général des impôts)	0043
3C Régularisations (important : cf. notice)	0038	7B Régularisations (important : cf. notice)	0039
B. DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER			
TVA BRUTE		Base hors taxe	Taxe due
Opérations réalisées en France métropolitaine			
08 Taux normal 20 %	0207 100		20
09 Taux réduit 5,5 %	0106		
08 Taux réduit 10 %	0101 100		10
Opérations réalisées dans les DOM			
10 Taux normal 8,5 %	0201		
11 Taux réduit 2,1 %	0100		
12			
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)			
13 Anciens taux	0900		
14 Opérations imposables à un taux particulier (Montepipe effectué sur annexe 3310 A)	0900		
15 TVA antérieurement déduite à reverser			0600
09 Sommes à ajouter, y compris acompte congrès (exprimées en euros)			0602 30
16 Total de la TVA brute due (lignes 08 à 09)			0048 30
La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % sont déclarées sur l'annexe 3310-A-SD.		7C Dont TVA sur importations bénéficiant du dispositif d'autoliquidation	0049
		17 Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires	0035
		18 Dont TVA sur opérations à destination de Monaco	0038
TVA DÉDUCTIBLE			
19 Biens constituant des immobilisations			0703 10
20 Autres biens et services			0702 10
21 Autre TVA à déduire (dont régularisation sur de la TVA collectée (cf. notice)			0059
22 Rapport du crédit appartenant ligne 27 de la précédente déclaration			8001
23 Sommes à imputer, y compris acompte congrès (exprimées en euros)			0063 10
22A Indiquer le coefficient de taxation unique applicable pour la période s'il est différent de 100 %			
23 Total TVA déductible (ligne 19 à 20)			0710 10
24 Dont TVA déductible sur importations			0710
CRÉDIT		TAXE À PAYER	
25 Crédit de TVA (ligne 23 - ligne 10)	0705	28 TVA nette due (ligne 16 - ligne 23)	 20
26 Remboursement de crédit demandé sur formulaire n° 3019 joint	8002	29 Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310-A-SD	0079
AA Crédit de TVA transféré à la société mère de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G	8005	AB Total à payer anticipé par la société mère de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G (lignes 28 + 29)	9001
27 Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26 - ligne AA) Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration	8003	32 Total à payer (lignes 28 + 29 + AB) (N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)	 20
Attention ! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29. Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantissant les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel, s'appliquent aux opérations intracommunautaires, passées à la déclaration d'échanges de biens (livraisons de biens) ou à la déclaration européenne de services (prestations de services) à soumettre auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (cf. notice de la déclaration CA3).			

ECR21_CA3 - ICS-RFOBRIATIQUE - Du 01/02/2021 au 31/03/2021 - TVA sur les débits

⚠ Dans cette version de CA3, le tableau A est rempli de la manière suivante :

- l'ensemble des ventes est regroupé dans la case 01,
- tous les achats dans la case 03 (sans distinction d'achats de biens et de services, sans distinction des achats extracommunautaires)
- Les opérations exonérées d'impôt n'ont pas encore été calculées

Génération de l'OD de TVA

Le Bouton **Gen. OD** permet de générer automatiquement l'OD de TVA correspondante.

La différence éventuelle entre le montant arrondi de la TVA déclaré dans la CA3 est reportée au compte d'autres pertes ou autres bénéfices de gestion courants.



Autres articles "Compta"

- [Affectations comptables automatiques](#)
- [Arrêtés de TVA](#)
- [Balance](#)
- [Balance tiers](#)
- [Calcul de la TVA](#)
- [Certification des logiciels de caisse](#)
- [Clôture comptable / Exercices comptables](#)
- [Comptabilisation des écritures](#)
- [Comptabilité avec Gestan : principes de base](#)
- [Comptabilité en partie double](#)
- [Compte bancaire et de caisse](#)
- [Compte de résultat](#)
- [Créances irrécouvrables](#)
- [Encaissements/Décaissements](#)
- [Export CFONB](#)
- [Export SEPA](#)
- [Export XIMPORT des données comptables](#)
- [Facturation par taux de taxe](#)
- [Grand Livre](#)
- [Immobilisations](#)
- [Imputations comptables](#)
- [Journal](#)
- [Journaux comptables \(codes\)](#)
- [Lettrage](#)
- [Liaisons comptables](#)
- [Liaisons en masse : écritures](#)
- [Micro-Entreprise / Auto-Entreprise](#)
- [OD \(opérations diverses\)](#)
- [Options des documents comptables](#)
- [Paramétrage comptabilité](#)
- [Pièces sans imputation](#)
- [Plan comptable](#)
- [Pointage TVA](#)
- [Produits et Charges](#)
- [Relevés de compte bancaire *](#)
- [Remise de chèques](#)
- [Revue des écritures *](#)
- [Soldes de gestion](#)

[Taux de TVA](#)

[Ticket Z](#)

[Trésorerie prévisionnelle *](#)

[Trésorerie simplifiée](#)

[Ventilation des factures par échéances](#)

[Ventilation des écritures](#)

[Ventilation détaillée par taux de taxe *](#)

From:

<https://manuel.gestan.fr/> - **Le manuel de Gestan**

Permanent link:

<https://manuel.gestan.fr/fr/wiki/compta/tva?rev=1767980931>

Last update: **2026/01/09 18:48**